

COLONISATION, ÉCONOMIE DE PLANTATION ET SOCIÉTÉ CIVILE EN CÔTE D'IVOIRE

J.-P. CHAUVÉAU et J.-P. DOZON

Sociologues ORSTOM

PRÉAMBULE

Dans ce texte nous avons délibérément choisi de décrire l'histoire à partir d'une appréhension du contemporain et non de reconstituer l'histoire (ou de montrer les limites et les conditions de cette reconstitution) à partir d'entités ou d'invariants socio-culturels. Nous affirmons très nettement qu'un « État-nation moderne » en procès (en l'occurrence la Côte d'Ivoire) est un objet anthropologique aussi pertinent qu'une ethnie relevant du « traditionnel ». Mieux encore : l'anthropologie du « contemporain » interroge et permet de réévaluer l'anthropologie du « traditionnel » comme le contemporain inscrit dans la longue durée nous invite à le repenser autrement que comme rupture du traditionnel.

Le projet est né précisément des travaux monographiques que nous avons effectués antérieurement en Côte d'Ivoire. En travaillant sur des « ethnies » (CHAUVÉAU 1977, 1979 a et b, CHAUVÉAU et RICHARD 1983; DOZON 1977, 1978, 1985; CHAUVÉAU, DOZON et RICHARD 1981) l'on s'aperçoit que ces groupements sont continuellement informés tantôt par des processus anciens qui ont présidé à la « constitution » de l'ethnie, tantôt par des phénomènes nouveaux qui « produisent » tout autant de l'identité que de la différence. Dans tous les cas l'ethnie et ses représentations apparaissent comme des produits historiques qui n'ont de sens que rapportés à un contexte spatial historique englobant.

En bref, pour prendre un exemple, les ethnies en Côte d'Ivoire et la Côte d'Ivoire comme phénomène moderne n'existent pas les unes malgré l'autre (ou inversement) mais s'informent mutuellement; elles sont inscrites dans les mêmes flux historiques et dans la même contingence globale. Poussant plus avant le raisonnement, on peut encore se demander si cette méthode englobante — qui, en ce sens, nous semble être spécifiquement anthropologique — ne doit pas être appliquée à ce qu'il est convenu d'appeler, de façon laxiste, la « période précoloniale »; celle fois non plus par rapport à l'avènement du « colonial » et de l'État qui en est issu, mais par rapport à d'autres ensembles régionaux ou à d'autres espaces sociaux et économiques dont on commence à entrevoir les contours autrement que par référence au « présent ethnographique » ou à la « raison cartographique » indissolublement liée à une démarche ethnocentrée (AMSELLE) et à une conception qui fait du « traditionnel » un « contemporain figé ».

Le présent travail ne constitue cependant qu'une première étape de notre projet commun qui consiste — nous l'explicitons plus loin — à « lire » la Côte d'Ivoire et l'ensemble des formations sociales qu'elle regroupe, ou recoupe, à partir d'un analyseur central: l'économie de plantations villageoises de café et de cacao. Nous livrons ici le premier volet de nos recherches qui consiste à montrer la pertinence de cet analyseur en tant que « phénomène social total » constitutif d'une identité ivoirienne spécifique. En ce sens, la reconstitution historique de sa genèse et de son développement rapportée à la différenciation interne de l'espace social ivoirien s'accorde avec le thème de ce « cahier »: il s'agira bien d'introduire une perspective anthropologique dans une question relevant de l'histoire économique et sociale de l'Afrique contemporaine. Toutefois (autant par le fait que nos recherches ne sont pas achevées que par la place nécessaire pour en rendre compte) nous n'aborderons qu'incidemment le second volet de notre démonstration: à savoir celui où passant du niveau proprement « ivoirien » à celui de sphères particulières, comment celles-ci, qu'il s'agisse d'ethnies, groupes d'intérêts ou partis politiques, établissent leur identité, leurs reconnaissances et rapports réciproques en fonction des processus et des métamorphoses induits par l'avènement de l'économie de plantation.

La Côte d'Ivoire : Jeu d'images et question d'identité

Il ressort de l'abondante littérature consacrée à la Côte d'Ivoire un télescopage d'images, de représentations dont on ne sait trop si elles correspondent à une réalité profondément ambiguë et contradictoire ou si elles reflètent des points de vue différents qui parviennent difficilement à se recouper. Loin de produire un effet cumulatif, ces apports ne permettent pas véritablement de cerner ce qui constitue la Côte d'Ivoire en tant que formation sociale singulière.

A travers les nombreuses études monographiques, par exemple, c'est la Côte d'Ivoire des « soixante ethnies » qui nous est restituée. Il s'en dégage une représentation de la Côte d'Ivoire où l'ethnie constitue un pôle essentiel de référence, où les « traditions » contrôlent encore largement les destins individuels et collectifs, même si l'on voit apparaître, dans quelques études exemplaires, l'insertion de ces sociétés dans l'économie mondiale (1).

En contrepoint, la Côte d'Ivoire des économistes, des sociologues, des politologues, des journalistes ou des experts — davantage portés à l'étude extensive, au « survey » — offre un tout autre visage. L'objet national, ou tout au moins étatique est prédominant. Mais il n'en donne pas moins lieu à des lectures et des évaluations diverses, voire divergentes (2). Mais que l'on parle de « miracle ivoirien » ou de « façade de l'Occident », avec ce que comporte de jugement un « procès d'occidentalisation » poussé à son comble, la Côte d'Ivoire fait figure d'exception ou, au moins, de cas spécifique au sein de l'Afrique de l'Ouest et même du Tiers-Monde.

Certes, cette spécificité est construite sur le développement (ou le « mal développement ») de quelques secteurs d'exportation qui, depuis l'époque coloniale, révèlent l'étroite spécialisation de son économie et sa profonde dépendance à l'égard du marché mondial. Pour reprendre la formule consacrée, cette économie est typiquement extravertie à quoi s'ajoute un système néo-colonial dont bénéficient des entreprises étrangères (principalement françaises)

et un cercle étroit d'Ivoiriens issus de l'appareil d'État. Dans cette mesure, une telle spécificité apparaît bien précaire, sa configuration sociale instable et son existence nationale problématique. Samir AMIN, dont les analyses ont profondément marqué les débats sur la Côte d'Ivoire, a écrit de façon symptomatique : « La Côte d'Ivoire n'a pas d'autonomie propre, elle ne se comprend pas sans la société européenne qui la domine : si le prolétariat est africain, la bourgeoisie véritable est absente, domiciliée dans l'Europe qui lui fournit capitaux et cadres ». Dans cette formulation extrême, la Côte d'Ivoire est décrétée inconsistante, vide de sens par rapport à elle-même (3).

A cet égard, il nous semble que le discours qui consiste à dénoncer les effets et les méfaits de l'impérialisme, aussi pertinent soit-il, en voulant expliciter les mécanismes de la domination et proposer des solutions de rupture et d'indépendance véritables, reproduit au plan intellectuel ou théorique les mécanismes qu'il prétend dénoncer : d'abord ceux qui sont implicites à la démarche économiste ; car il ne reconnaît dans la Côte d'Ivoire rien de ce qui est conforme aux normes d'un développement authentique dont le modèle est plus ou moins déposé en Occident ; mais aussi, par l'accent mis sur le caractère fondamentalement hétéronome de la formation sociale ivoirienne, ce discours, sous couvert de dénoncer l'impérialisme, le redouble à sa manière, en ne percevant dans l'Autre qu'une image brisée de soi-même.

Nous pensons qu'il faut rompre avec une certaine vision « marxiste » qui, par excès d'économisme s'interdit de comprendre ce qui fait la trame de la société ivoirienne. La domination, les relations de dépendance, « la société européenne » y sont incontestablement présentes ; elles s'y inscrivent depuis les débuts de la colonisation française (et sous certains aspects depuis bien plus longtemps). Mais elles sont de l'ordre du fait et non de l'explicitation. Une analyse comparée des Indépendances africaines montrerait par exemple que la politique d'associa-

(1) Il est remarquable que l'exercice monographique, toutes disciplines confondues, ait trouvé son lieu de prédilection dans la zone méridionale du pays. Les monographies ethniques ou régionales publiées concernent en effet essentiellement cette région forestière ou de transition entre forêt et savane. (Parmi les études publiées les plus importantes citons AUGÉ : 1969 et 1979, BOUTILLIER : 1960, DELUZ : 1970, DUPIRE : 1960, DUPIRE et BOUTILLIER : 1958, ÉTIENNE : 1965, KOBEN : 1956, MEILLASSOUX : 1964, MEMEL-FOTE : 1980, NIANGORAN-BOUAH : 1965 et 1969, PAULME : 1962 et 1971, PERROT : 1982, ROUGERIE : 1957, SCHWARTZ : 1971, TERRAY : 1969). Au contraire, les sociétés septentrionales de la savane ivoirienne sont davantage connues par l'étude de leurs « foyers historiques » situés dans les territoires actuels de la Guinée, du Mali et de la Haute-Volta.

(2) Parmi les travaux publiés citons principalement AMIN : 1967, CAMPBELL : 1978, GBAGBO : 1982, FAURE et MEDARD : 1982, TOURÉ : 1982, den TUIJNDER : 1978, WALLERSTEIN : 1964, ZOLBERG : 1964.

(3) AMIN : 1967. Pour une analyse beaucoup plus nuancée, voir FAURE et MÉDARD : 1982. Nous rejoignons la démarche de ces auteurs qui, « tout en supposant acquis les apports de l'approche dépendantiste, ... se refusent à tout expliquer par la dépendance ». Notre propos déborde cependant du leur dans la mesure où il ne vise pas à « l'évaluation technique, c'est-à-dire du point de vue de l'efficacité, des capacités, et de la reproduction du système » mais simplement (ou beaucoup plus) à rendre compte de la société ivoirienne sans référence à un quelconque critère d'évaluation.

tion avec la France défendue par Houphouët-Boigny et son entourage fut moins le signe d'une soumission imposée et inéluctable qu'un choix délibéré à partir de groupes d'intérêts profondément ivoiriens dont l'organisation est bien antérieure à ce que l'on désigne fort improprement par l'« Indépendance octroyée ». On peut être très critique vis-à-vis d'un tel choix (dès 1960 de nombreux Ivoiriens l'ont du reste été), mais ce qui nous paraît inacceptable c'est de lui ôter la qualité d'être ivoirien, de le définir comme simple ruse ou stratégie de l'impérialisme, sans même s'interroger sur le rapport que ce choix entretenait avec la nature de la société ivoirienne.

En nous situant sur le terrain de la société ivoirienne globale nous suivrons une approche anthropologique qui se démarque nettement de l'approche habituelle de l'ethnologie en ce que celle-ci présuppose un « micro-sujet » (l'ethnie, telle ou telle société délimitée) sans s'interroger outre mesure sur son procès de constitution dans le temps et l'espace; approche qui se démarque également de l'économisme en ce que celui-ci déplace l'investigation de la réalité ivoirienne au profit des rapports internationaux ou d'un « macro-sujet », l'impérialisme. On se propose au contraire de partir de l'évidence de quelques faits et processus *qui maintiennent ouverte la question du sujet* dont on prétend rendre compte : la formation sociale ivoirienne, pour poser le problème de sa cohérence (qui ne signifie pas harmonie) et celui de son autonomie (qui ne signifie pas indépendance). Bref de nouer quelques fils pour donner, sans la refuser au préalable, une certaine consistance à l'univers ivoirien.

Notre propos est nécessairement historique puisque cette question d'identité renvoie à la manière dont s'est structurée la colonie depuis la fin du XIX^e siècle (et, à certains égards, nous le verrons, bien plus tôt), aussi bien sous l'effet de l'administration française que sous celui des logiques propres aux sociétés locales, de leur capacité à générer au sein même du dispositif colonial des formes socio-économiques originales.

Bien que notre démarche se veuille globale, nous ne prétendons pas rendre compte de l'ensemble de la Côte d'Ivoire, d'épuiser en quelque sorte le « sujet ». Il s'agit d'apporter une contribution à partir d'un objet privilégié, l'économie de plantation, qui a l'avantage de traverser différents niveaux de la réalité ivoirienne tout en en donnant une dimension historique, et permet de surcroît de prendre la

mesure des représentations, des images contradictoires évoquées plus haut à propos de la Côte d'Ivoire.

En quoi l'économie de plantation est un objet privilégié pour comprendre la trame et l'histoire de la société ivoirienne

Dans les diverses interprétations de la Côte d'Ivoire, le secteur de plantations de café et de cacao (composé de quelques plantations dites industrielles, mais surtout d'une masse de plantations dites villageoises d'importance variée) constitue à la fois le parangon de l'économie extravertie des pays sous-développés et un élément central de la société ivoirienne⁽¹⁾.

Parangon de l'extraversion en effet car elle est décrite comme la conséquence de l'introduction autoritaire de cultures d'exportation par la colonisation, encadrées ensuite par le dispositif d'intégration au marché mondial; mais aussi élément central de la société ivoirienne qui selon les thèses divergentes exposées plus haut permet tour à tour de parler de sa diversité ethnique, de sa croissance économique (« miracle ivoirien ») ou à l'inverse de son manque d'autonomie, voire de son inconsistance.

Notre propos vise précisément à nous dégager de cette alternative, où l'économie de plantation représente tantôt la meilleure des croissances, tantôt le pire des développements, et montrer qu'elle constitue plutôt un moyen d'accès privilégié à la connaissance de la Côte d'Ivoire, un domaine d'investigation où se laisse découvrir et interpréter sa trame et son histoire et d'une certaine manière son identité.

Pour ce faire, il convient de montrer en quoi l'économie de plantation est un bon « analyseur » de la Côte d'Ivoire, c'est-à-dire un objet à plusieurs entrées et plusieurs dimensions qui nous permet de passer du local au global, de l'économique au politique, des ethnies à l'État tout en conservant la trame d'un récit historique.

1. L'économie de plantation se présente tout d'abord sous un aspect éminemment local. Intéressant directement la zone forestière ivoirienne, les activités socio-économiques liées à la production des cultures arbustives jouent depuis le début du siècle un rôle moteur dans la transformation des sociétés ou des ethnies qui occupent cette zone; selon des modalités tantôt particulières à ces formations, tantôt générales.

(1) Nous désignerons par « économie de plantation » le secteur de caféiculture et de cacaoculture villageoises sans référence préalable à des contraintes socio-économiques ou « mode de production » particuliers. Nous pensons au contraire que poser au départ de l'analyse ces contraintes technico-sociales comme déterminantes fait courir le risque d'une explication *a priori* de l'évolution de ce secteur.

A cet égard les monographies insistent particulièrement sur les processus d'appropriation privée des terres (le système foncier « traditionnel » laissant plutôt apparaître des formes collectives d'appropriation et un simple droit d'usage pour les individus), et plus généralement sur la manière dont cette économie a pénétré les rouages de structures sociales à dominante lignagère; elles mettent notamment l'accent sur les transformations des rapports sociaux entre aînés et cadets, entre hommes libres et captifs, entre hommes et femmes, entre partenaires de l'alliance matrimoniale; les divisions sociales et les statuts propres aux systèmes lignagers et aux systèmes politiques précoloniaux perdent peu ou prou de leur valeur et surtout de leur capacité à organiser la vie matérielle au profit d'un mode de production qui se noue autour des familles restreintes et grâce auquel se développe de nouveaux types de différenciations sociales. Toutefois ces mêmes monographies analysent aussi les diverses formes de la reproduction sociale et montrent que l'impact de l'économie de plantation ne modifie les sociétés locales que dans la mesure où celles-ci, en tant qu'ordres socio-culturels, en tant qu'ethnies, gardent le contrôle de leur propre évolution: l'économie de plantation se conjugue aussi bien avec l'existence ou non d'une hiérarchie politique, avec un système patrilinéaire ou avec une organisation matrilineaire; certes elle semble inviter à des compromis, permettre par exemple l'héritage en ligne verticale des plantations (père-fils), mais une telle pratique intervient dans la mesure où elle ne s'oppose pas radicalement au mode de dévolution « traditionnel » (1).

Bref tout se passe comme si le développement de l'économie de plantation n'avait engendré de nouvelles formes sociales, des rapports sociaux inédits qu'en étant pris en charge, approprié par les ethnies, comme si, loin de détruire celles-ci, il leur avait au contraire donné un regain d'existence et, plus encore, dans le cas de certaines ethnies, une identité qu'elles n'avaient pas nécessairement auparavant (2).

2. Mais l'économie de plantation ne se laisse pas réduire à une juxtaposition de sociétés locales et particulières: elle implique par ailleurs des niveaux

de réalité plus globaux qui tout à la fois traversent les sociétés locales, fournissant d'autres angles d'attaque pour en comprendre l'évolution et les rapports mutuels, et surtout mettent en évidence les processus de formation de la société ivoirienne.

On notera tout d'abord que l'économie de plantation n'intéresse pas uniquement la zone forestière, ou plutôt que son développement n'est pas indépendant de la manière dont se sont organisées économiquement les régions de savane du nord ivoirien et des colonies voisines. Pour reprendre une terminologie consacrée, l'économie de plantation a structuré l'espace ivoirien suivant un schéma « Centre-Périphérie ». Tandis que le sud était voué au « dynamisme » des cultures d'exportation, le nord stagnait, mieux se sous-développait au regard des activités socio-économiques qui avaient été les siennes avant la colonisation (3). Mais plus encore l'économie de plantation ne peut se comprendre sans le rôle qu'y jouèrent les populations du nord; non seulement elles participèrent et participent toujours à son expansion, mais « créèrent », par leurs migrations, un rapport particulier entre le nord et le sud entre les zones de départ et les zones d'arrivée, sur le mode d'un inégal développement.

En outre l'économie de plantation dans la zone même où elle s'est développée, n'a pas laissé intactes les distributions ethniques telles qu'elles peuvent se lire sur une carte socio-culturelle de l'ensemble forestier. Dès le début du siècle et surtout à partir de la première guerre mondiale d'importants mouvements de population concernèrent l'ensemble de la « Basse Côte » forestière. D'abord orientés de l'ouest et du centre vers l'est, ils s'inversèrent de l'est et surtout du centre vers l'ouest à partir des années 1930, se calquant respectivement sur le démarrage de l'économie de plantation dans le sud-est puis son expansion à l'ouest.

3. Dans tous les cas, ces mouvements se sont concrètement traduits sur les lieux d'accueil par l'instauration de rapports entre « autochtones et allochtones » (selon la terminologie usuelle). Ces rapports sont éclairants à plus d'un titre (4).

(1) Sur ces différents points, parmi les travaux anthropologiques publiés, voir AUGE : 1970, DOZON : 1978 et 1981; ÉTIENNE : 1966, KOBLEN : 1954 et 1956, VERDEAUX : 1979, SCHWARTZ : 1971.

(2) La problématique ethnique est encore mal dégagée de la « recherche de l'origine ». Voir les tentatives de WEISKEL (1976 et 1978) et MEMEL-FOTE : 1976. Dans leurs travaux en cours de publication DOZON (1985) et VERDEAUX (1985) s'interrogent très précisément sur les rapports entre la constitution de l'ethnie et les phénomènes contemporains de la colonisation et de l'économie de plantation.

(3) Voir AUBERTIN : 1983, ROUSSEL : 1967 et, sur les « disparités régionales » ivoiriennes, les communications de LIERDEMAN et TROUCHAUD in *Journées de travail de Yaoundé* 1972.

(4) Sur les rapports « autochtones-allochtones » voir, dans les publications anciennes, BOUTILLIER : 1960, DUPIRE : 1960, DUPIRE et BOUTILLIER : 1958, et le rapport non publié de RAULIN : 1957. Parmi les publications récentes BONI : 1970, *Cahiers du C.I.R.E.S.* 1979, CHALLEARD : 1981-1982, CHAUVEAU et RICHARD : 1978 et 1983, DOZON : 1979 et 1981.

Ils caractérisent assez bien l'ensemble de l'économie de plantation ivoirienne; partout des allogènes ont vendu leurs services auprès de planteurs autochtones; à peu près partout ces relations de travail se sont accompagnées de cessions de terres, c'est-à-dire de la possibilité pour les allogènes de se « mettre à leur compte » et d'être à leur tour demandeurs de main-d'œuvre, mouvement qui signe le cycle expansionniste de l'économie de plantation. Mais ce qui vaut en général ne vaut pas nécessairement en particulier : le « local » retrouve en quelque sorte ses droits. Certains groupes, s'ils ont utilisé la main d'œuvre allogène, ont une attitude de défiance à l'égard des cessions de terres (en particulier des ventes) et les ont empêchées après les avoir pratiquées. Une telle attitude a généralement été le fait d'un lignage, d'un village ou d'une zone (par exemple une tribu), mais parfois elle est devenue l'expression d'une ethnie : le recours aux droits ancestraux, au droit éminent du souverain (cas notamment des « royaumes » agni), au caractère sacré et inaliénable de la terre, permet de légitimer le refus de céder les terres.

Il y a là tout un jeu complexe où les références à la tradition ne sont pas nécessairement suivies par ceux qui devraient en principe s'y soumettre (mais qu'ils pensent toujours pouvoir utiliser), où la « conscience ethnique », la revendication d'autochtonie servent bien souvent des intérêts particuliers, notamment les intérêts de planteurs (parfois absentéistes) pour qui les droits « coutumiers », codifiés après-coup, justifient leurs propres stratégies d'appropriation foncière.

Dans cette perspective, les relations entre autochtones et allochtones débordent le cadre strict de l'économie de plantation. Bien qu'elles se soient révélées complémentaires et fonctionnelles (le besoin de main-d'œuvre des autochtones rencontrant la recherche de terres des allochtones) et bien qu'elles aient produit de nouvelles stratifications sociales en fonction d'un accès différentiel à la terre et à la main-d'œuvre (estompant apparemment les références ethniques), ces relations, en se multipliant, sont devenues le résultat de stratégies collectives et l'origine de conflits (principalement d'ordre foncier) qui se sont traduits ou exprimés en langage ethnique.

Nous découvrons ici l'un des aspects essentiels de l'économie de plantation, celui qui la désigne comme creuset d'une « société civile » ivoirienne. D'une part les migrations, les déplacements de populations d'une région à l'autre ont redistribué les cartes du paysage socio-culturel de la zone forestière (dans certaines régions de l'ouest forestier, les allochtones sont plus nombreux que les autochtones); d'autre part l'intensification de ces migrations, de ces rapports entre originaires et « étrangers », a donné une nouvelle dimension aux identités

ethniques, celle de se décliner dorénavant dans le cadre d'un ensemble qui les dépasse toutes, d'une société ivoirienne en procès ou chacune évolue dans ses rapports et ses confrontations avec les autres.

4. Au reste l'économie de plantation n'a pas été le creuset d'une société civile ivoirienne simplement en tant qu'échangeur de rôles et de positions au sein du monde rural. Sans bien évidemment tout expliquer elle intervient de façon significative dans la compréhension de phénomènes sociaux qui, à leur tour, ont façonné la Côte d'Ivoire. Ainsi l'urbanisation de la zone forestière est liée pour une large part au développement de l'économie de plantation. D'origine coloniale, les villes se sont peuplées de migrants, notamment de gens du nord, qui se sont livrés principalement à des activités de commerce et de transport; c'est d'ailleurs souvent à partir des centres urbains de la zone forestière que les Dioula, gagnant leur périphérie, ont opéré les stratégies de colonisation agricole. Plus généralement les mouvements migratoires vers la zone forestière ont établi des liens organiques entre le monde rural et le monde urbain, d'autant plus resserrés que les populations autochtones s'inscrivaient elles-mêmes dans ce circuit plantation-urbanisation. Nous ne pouvons, dans l'espace de ce texte, rendre compte précisément de ce phénomène car il exigerait un examen des situations de chacune des sociétés et des régions de la zone forestière. Notons simplement que pour bon nombre de populations autochtones l'urbanisation, la scolarisation et le salariat ont été en quelque sorte le prolongement de l'économie de plantation (prolongement tourné davantage vers la Basse-Côte, vers la capitale, que vers les villes de l'intérieur).

Entre le statut de planteur et celui de salarié, non seulement il y a continuité mais en outre le processus a présenté des caractères de réversibilité : aussi longtemps que la pression foncière n'a pas atteint des seuils de saturation, que la main-d'œuvre est restée abondante (toutes choses qui, aujourd'hui, sont devenues problématiques, notamment dans l'ouest forestier, ce qui rend l'exode rural irréversible), les économies de plantation ont réattiré vers elles de nombreux citoyens en quête de revenus complémentaires, fortement incités en cela par l'État ivoirien lui-même.

Bref, l'économie de plantation est une figure hybride et multiforme. Activité principale des milieux ruraux de la zone forestière, elle a englobé et dynamisé ceux-ci dans un mouvement plus vaste, dans un processus de reproduction sociale élargie où l'exploitation des cultures arbustives peut tout aussi bien être un point de départ qu'un point d'arrivée, une activité durable ou provisoire, ou bien encore le support de stratégies d'accumulation,

parmi lesquelles il convient de noter la scolarisation des descendants.

5. De même que l'économie de plantation a dominé le processus d'urbanisation, elle a largement informé la création d'une vie associative nouvelle (1). Associations régionales, ethniques ou professionnelles ont produit de nouvelles références en prenant en compte des situations étroitement liées au développement de l'économie de plantation. Bien que principalement actives dans les villes et les centres urbains, ces associations ont affecté aux régions un sens qui suivait les contours inégaux, les formes particulières de l'économie rurale à l'ouest et à l'est du Bandama, ou encore le déplacement du « cœur » de l'économie de plantation du sud-est vers la région du centre puis de l'ouest. L'Ethnie a reçu des déterminations nouvelles dès lors que les populations d'origines diverses se sont trouvées confrontées sur les mêmes lieux de production, avec des statuts différents dans l'accès à la terre ou l'occupation professionnelle. Principalement composées de ceux que l'Administration nommait les évolués, elles furent à l'origine de la vie politique ivoirienne — incluant les stratégies et les manipulations des colonisateurs.

A la fin de la seconde guerre mondiale, le Syndicat Agricole Africain, regroupant les planteurs possédant au moins 2 ha de café et 3 ha de cacao, se donna pour tâche, en quelque sorte, de faire accoucher l'économie de plantation « indigène » de toutes ses virtualités en supprimant les entraves qui bloquaient sa généralisation (encadrement contraignant et livraisons obligatoires, politique discriminatoire entre planteurs européens et africains, travail forcé et difficultés de recruter des travailleurs « libres »).

Le Syndicat Agricole Africain n'a été capable de représenter l'intérêt général de l'économie de plantation que parce qu'il représentait d'abord les intérêts d'une couche de planteurs et de commerçants-planteurs importants pour qui le libéralisme et la lutte anti-coloniale prolongeaient des pratiques d'appropriation foncière et d'accumulation. Beaucoup de ces dirigeants nationaux ou régionaux étaient originaires de l'est et du centre ivoiriens (ce qui correspond aux sociétés « akan ») avec, à l'ouest du pays, de nombreux commerçants-planteurs « dioula ». L'encadrement du S.A.A. traduisait à l'époque le processus d'inégal développement de l'économie de plantation entre les régions orientales et occidentales, comme plus tard il sanctionnera la perte d'influence politique des planteurs agni au profit de leurs « cousins » baoulé engagés massivement dans l'immigration vers l'ouest.

Le S.A.A., en tant que premier appareil de pouvoir et premier mouvement idéologique d'une telle ampleur, a durablement marqué la vie politique ivoirienne. Le PDCI-RDA en sera l'émanation directe, dirigé par les principales personnalités du S.A.A. avec à leur tête Félix HOUPHOUËT-BOIGNY. De 1946 à 1952, le PDCI représentera le parti de l'Indépendance et une certaine radicalité qu'entérinera son apparentement au Parti communiste français — malgré une gêne certaine à soutenir la grande grève du chemin de fer en 1947 parce qu'elle entravait l'écoulement des produits. Après la dure période d'affrontements avec le pouvoir colonial de 1949 à 1951, le PDCI retrouve sous la férule d'Houphouët-Boigny, son inspiration originelle : non rompre avec la France et l'économie de traite mais affirmer l'autonomie de la Côte d'Ivoire contre un carcan colonial archaïque, sanctionner en droit la victoire de l'économie de plantation et du travail « libre » sur le dirigisme administratif et le régime de l'indigénat.

L'État indépendant restera fidèle à cette orientation : soucieuse d'assurer la diversification des productions dans le cadre d'un capitalisme d'État, la politique économique restera très libérale et incitative dans le secteur du café et du cacao, encourageant même la mise en valeur des régions occidentales par des migrants dont la majorité sont originaires du pays baoulé (comme Houphouët-Boigny et une partie de l'*establishment* dirigeant). Ce ne fut pas toujours le cas dans d'autres secteurs de production où se retrouve l'héritage de l'interventionnisme colonial (palmier, coton). En contrepartie de ce libéralisme en matière de production de café et de cacao, l'État vivra largement du différentiel de prix prélevé par la Caisse de Stabilisation sur les exportations de café et de cacao.

Le symbole du Président Houphouët-Boigny, « premier paysan-planteur de Côte d'Ivoire », illustre la liaison de l'État et de l'économie de plantation « traditionnelle ». Mais il illustre aussi la fragilité de cette liaison dès lors que l'État essaie d'intervenir directement dans ce secteur, à l'instar de l'administration coloniale, au risque de se couper de sa principale base historique.

Les ressorts cachés de l'économie de plantation ou comment ils invitent à certaines réévaluations

Le poids de l'économie de plantation dans la société ivoirienne contemporaine, ses conséquences sur les formations « ethniques » qui la composent ne sont évidemment pas des constatations originales.

(1) Voir entre autres AMON D'ABY : 1951, BONY : 1980, GBAGBO : 1982, LOUCOU : 1976.

Il est cependant instructif de reconsidérer le modèle généralement invoqué pour expliquer la généralisation de ce secteur d'activités dans la Côte d'Ivoire forestière.

1. LE PROBLÈME DE L'ÉCONOMIE DE PLANTATION CONSIDÉRÉE COMME LE RÉSULTAT DU PROJET COLONIAL

Nous avons laissé volontairement de côté le rôle de la colonisation dans l'introduction et la diffusion de cette économie. Volontairement car ce qui se dit généralement sur la question prive l'économie de plantation des éléments d'autonomie qui nous paraissent avoir tissé la trame de la société ivoirienne. En effet l'argumentation habituelle consiste à dire que les cultures arbustives ont été introduites par la seule contrainte et que leur développement fut étroitement encadré par l'administration; que le système monétaire, en pénétrant les sociétés traditionnelles largement dominées par une économie d'auto-subsistance, les obligeait, notamment par l'impôt, à produire pour le marché; que la colonisation a certes permis la reproduction des communautés villageoises et domestiques mais uniquement pour ne pas à avoir à en supporter la charge, et pour mieux articuler et soumettre celles-ci au marché capitaliste mondial. En d'autres termes l'économie de plantation paraît être un pur produit de l'entreprise coloniale, et les planteurs ivoiriens les jouets des stratégies occidentaux (1).

Il n'est pas question de nier des réalités d'évidence : les colonisateurs ont sans conteste joué un rôle important dans l'introduction et dans la diffusion de l'économie de plantation. Ils ont importé un certain nombre de variétés de café et de cacao, ils ont fait construire par le travail forcé des routes, un chemin de fer pour l'écoulement des produits, ils ont encouragé l'installation de planteurs européens, ils se sont appuyés sur une chefferie autochtone (« traditionnelle » ou créée de toute pièce) afin qu'elle s'adonne aux cultures arbustives et serve éventuellement de modèle, ils ont créé des stations agricoles et des formes d'encadrement, et encouragé les migrations de travail, notamment celles du nord, etc. Pour autant cette liste des actions et des desseins coloniaux n'est pas satisfaisante et ne permet pas à nos yeux de comprendre ce qu'il faut bien appeler la « réussite » de l'économie de plantation.

Il faut donc se défaire d'un point de vue finaliste où le projet du colonisateur aurait été énoncé d'emblée. S'il y a bien au sens large et vague un projet de « mise en valeur », on ne peut pas dire que l'économie de plantation dans son ensemble en soit le résultat. Le projet colonial s'est formulé et reformulé au fur et à mesure des processus socio-économiques qu'il avait certes contribué à mettre en œuvre, mais qui étaient en eux-mêmes le produits d'interactions complexes entre les pratiques et les stratégies des colonisés et les actions souvent tâtonnantes des colonisateurs. Dans bien des cas, du reste, le « projet » se contente d'entériner un état de fait, de suivre plutôt que de précéder l'évolution des choses ou bien révèle ses propres contradictions ou ses propres bévues. Une question hantera notamment l'administration : faut-il maintenir le travail forcé alors que visiblement il bloque la généralisation de l'économie de plantation sans assurer pour autant le « décollage » des plantations européennes ?

On se propose donc, à partir de quelques faits exemplaires et de quelques interprétations, de montrer que le développement de l'économie de plantation relève au premier chef de processus socio-économiques largement autonomes, qu'il est le résultat de pratiques qui ont débordé, voire subverti le « projet » colonial; c'est précisément grâce à ces débordements qu'il a réussi et que le pouvoir colonial a pu confusément se l'attribuer. Cela au reste nous paraît être une assez belle leçon pour les développeurs d'aujourd'hui qui comme les colonisateurs d'hier échouent dans leurs entreprises parce qu'ils ne cessent de « projeter », et réussissent parfois, grâce aux effets inintentionnels de leur intervention.

2. ÉLÉMENTS DE PÉRIODISATION RÉGIONALE

On considère généralement que l'économie de plantation a débuté en Côte d'Ivoire dans les années 1920, juste après la fin de la pacification militaire de la colonie au moment où les autorités coloniales pouvaient se consacrer à sa « mise en valeur ». En réalité les choses ne se sont pas passées ainsi; plus précisément les véritables ruptures et le véritable rôle du colonisateur ne sont pas là où on les situe généralement. Les débuts de l'économie de plantation sont antérieurs à cette période : on les observe en tout premier lieu dans le sud-ouest de la Côte

(1) Il est intéressant de constater que la reconnaissance de l'initiative des planteurs africains comme moteur essentiel de la diffusion de cette économie est tardive dans les études sur la Côte d'Ivoire. Les remarques pionnières de BOUTILLIER, par exemple (1960), sur l'existence d'une rationalité économique « indigène », resteront isolées, alors que cet aspect est longuement développé dès les années 1950 pour la Gold-Coast voisine (actuel Ghana, sous l'influence notamment des travaux de P. HILL) et le Nigéria. En Côte d'Ivoire, ce sont surtout les historiens travaillant sur les sociétés akan de l'est qui mettent en avant l'initiative des agriculteurs locaux (GROFF : 1980, EKANZA : 1983). La thèse du développement de l'économie de plantation par la pure contrainte administrative est toujours défendue dans des travaux récents (STAVENHAGEN 1969, ANYANG'NYANGO 1977).

d'Ivoire, dans la région de Tabou où existait dans les années 1890, au moment où la Gold Coast connaissait la même évolution, une petite production indigène de café puis de cacao intégrée à l'économie côtière libérienne (1).

C'est précisément la colonisation française, qui en intégrant cette population côtière du sud-ouest (connue sous le nom de krou) dans l'espace de la colonie ivoirienne a brisé, même si elle était modeste, l'économie de plantation locale. A cette époque, seule la Basse Côte orientale faisait l'objet (sur le plan économique) de l'attention des colonisateurs et bénéficiait d'un dispositif notable d'écoulement des produits. Au contraire le sud-ouest, délaissé par la « mise en valeur » coloniale, voyait s'effondrer sa production suite aux troubles en pays libérien et à la chute du commerce atlantique durant la première guerre. Ce fait, apparemment anecdotique, est intéressant sous plusieurs aspects; il révèle dans le cas précis une absence de corrélation entre la contrainte coloniale et l'émergence de l'économie de plantation (il révèle même l'inverse); il apporte aussi un sérieux démenti à l'égard de certaines interprétations qui auront cours plus tard (formulées par les colonisateurs et par nombre d'anthropologues) et qui serviront peu ou prou à justifier le retard pris par le sud-ouest et plus généralement par l'ouest dans le développement économique de la colonie. L'Administration prétendra que ces régions sont habitées par des populations particulièrement arriérées et peu aptes au progrès; les ethnologues opposeront à l'organisation sociale des groupes akan, orientés vers les échanges et l'accumulation, celle de ces sociétés lignagères et segmentaires souffrant de l'absence d'autorité indispensable à organiser une production d'exportation et peu enclines à abandonner la simplicité de leur économie d'autosubsistance. L'exemple du sud-ouest révèle l'arbitraire de telles corrélations et démontre toute l'importance des situations historiques dans lesquelles évoluent les sociétés lignagères.

A l'époque où l'expérience endogène d'économie de plantation avorte dans le sud-ouest, on assiste au démarrage du cacao dans l'est. Ici le rôle du colonisateur est parfaitement clair : c'est lui qui l'introduisit et de manière autoritaire; les populations sont obligées de s'approvisionner en semence au Chef-lieu administratif et de cultiver le cacao sur des champs collectifs (ou champs villageois) (1908-1909). Mais les résultats furent décevants : les

villageois détruisent les plants de cacao en les arrosant d'eau bouillante. Puis durant la première guerre mondiale, tout semble basculer : l'administration parle d'un véritable engouement, tout particulièrement dans le pays anyi où l'on réclame des semences de cacao que l'administration a du mal à fournir. Que s'est-il passé? L'action autoritaire de l'administration a-t-elle effectivement porté ses fruits? Pour comprendre les choses il faut en fait se tourner du côté des sociétés locales et non se focaliser sur l'efficacité de l'action coloniale.

L'adoption de la cacaoculture introduite par la colonisation dans les sociétés de l'est ivoirien se situe dans une perspective historique plus profonde. Le monde akan s'intégrait dans un ensemble économique de production et d'échanges caractérisé par l'exploitation de l'or, dont l'usage interne était un moyen privilégié d'échanges et d'accumulation. Les systèmes de production à l'intérieur de ce vaste ensemble étaient néanmoins très divers : la kola était un article d'exportation très important dans l'Asante et l'Abron; l'or et les textiles étaient les productions les plus réputées du Baoulé; la région côtière s'était lancée depuis les années 1830 dans l'exportation massive d'huile de palme vers les pays industrialisés; à partir des années 1880, le caoutchouc devenait un article d'exportation important de l'interland forestier cependant que le cacao se développait dans la partie centrale de Gold-Coast.

La colonisation n'a pas seulement introduit le cacao dans la partie d'obédience française de ce vaste ensemble. Elle a aussi démantelé son système d'échanges internes et externes en favorisant l'exploitation européenne de l'or, en imposant le dispositif de commerce européen et dyula, en modifiant la structure hiérarchique qui déterminait le procès de valorisation des produits. Le caoutchouc a représenté dans les années 1890 un essai de reconversion « spontanée » tant que le contrôle colonial n'était pas encore effectif, puis de plus en plus contrainte au fur et à mesure que la colonisation progressait et que la production asiatique pénétrait sur le marché mondial. La noix de kola a été une autre production de substitution se développant comme le caoutchouc dans des zones de l'est ivoirien où elle n'était guère commercialisée avant la colonisation.

Mais la crise du caoutchouc dès avant la première guerre mondiale et le caractère d'appoint de l'exploitation kolatière n'ont pu susciter l'émergence d'un

(1) Une autre explication du démarrage de l'économie de plantation indigène consiste à dire que les populations (de l'est notamment) s'y sont livrées « par goût du profit ». Même si elle reconnaît ce faisant la part d'initiative qui revient aux planteurs africains, cette formulation n'est guère plus convaincante, à ce niveau de généralité, que l'explication par la contrainte. Elle en est d'ailleurs souvent un prolongement : après une période de méfiance à l'égard de l'action coloniale, les populations seraient « convaincues » que leur « intérêt » est bien dans la production de cacao. Ce raisonnement sera souvent employé par l'Administration pour justifier *a posteriori* son action passée et la nécessité de la poursuivre.

secteur de production d'échanges comparables à ceux qui existaient à l'époque précoloniale. La dégradation des termes d'échanges des produits du palmier (accusée par les effets du régime douanier colonial ainsi que le problème de leur transport eu égard à leur valeur pondérale) ne permit pas non plus à ce secteur de se développer davantage qu'il ne l'était; il resta limité à la seule zone côtière.

L'arrivée en production des plantations de cacao créées sous la contrainte coloniale, le prix offert à ce produit et la connaissance du développement de la cacaoculture en Gold-Coast (mais non sa proximité géographique) ont déterminé le choix de ce produit comme le plus profitable eu égard aux destructurations et aux contraintes imposées par la colonisation. Un autre élément est à prendre en compte pour expliquer la rapidité de l'adoption du cacao dans l'est ivoirien : c'est la politique autoritaire de l'administration pour introduire la production et la commercialisation du coton. Les effets inintentionnels de cette politique dans le Molonu anyi et la partie forestière du pays baoulé a été bien au contraire d'accélérer les plantations de cacao, permettant de répondre aux exigences coloniales dans les moins mauvaises conditions possibles.

Les choix du cacao comme culture d'exportation dépasse donc largement la simple action administrative. Mais une fois ce choix effectué, les structures de production locales subvertirent les formes proposées et imposées par la colonisation. Très rapidement les plantations collectives, assimilées aux plantations de l'administration et dont le produit revenait aux chefs et aux notables, furent abandonnées au profit de plantations individuelles. Certes, dans la constitution de ces nouvelles exploitations, des relations hiérarchiques ont joué (notamment par le travail des esclaves et dépendants). Mais en dehors du cadre prévu par l'Administration (qui n'était guère favorable à ce genre de réactualisation du « traditionnel ») et en s'estompant au fur et à mesure du développement de l'économie de plantation.

Finalement le cacao n'a pas été imposé, ni même « accepté ». Il a été approprié par les populations de l'est au terme d'un processus de reconversion endogène. L'Administration ne fera qu'observer son extension et faute d'être toujours en mesure d'approvisionner en semences les planteurs, elle constatera leurs initiatives locales (certains allaient chercher des semences en Gold-Coast, ou bien en achetaient auprès de planteurs plus anciens, ou de planteurs européens pour faire leur propre pépinière).

Un fait important parachève ce premier tableau : l'économie de plantation qui se développe ainsi dans le sud-est et au centre, s'accompagne (notamment dans le Baoulé, le Nzi-Comoé, l'Agneby) d'une forte expansion des cultures vivrières et de leur

commercialisation. Cela dément formellement l'idée très répandue d'une concurrence entre cultures pérennes et vivrières. Dans cette expansion on retrouve de la part des populations une même autonomie à l'égard de l'action administrative. Les tentatives qu'elle fit avant la fin de la première guerre mondiale, basées sur la contrainte, se soldèrent par un échec et même par une résistance organisée (interdits de cultures sur le riz et l'igname lancés par des « féticheurs »). Par la suite, au contraire, la libre commercialisation des produits vivriers permettra d'approvisionner les chantiers publics et privés ainsi que les centres urbains de Basse Côte en banane, igname, maïs, riz et manioc.

Que se passe-t-il à la même époque, à l'ouest du Bandama? Le contexte de cette région est quelque peu différent de celui du sud-est. La pacification y a été particulièrement dure et tardive (elle ne s'achève véritablement qu'à la veille de la deuxième guerre mondiale), le pouvoir colonial s'emploie à bâtir des infrastructures et surtout à mettre en place une chefferie administrative (inexistante auparavant). C'est le temps de la pure contrainte coloniale, des réquisitions forcées à l'usage certes des cercles de l'ouest, mais aussi des cercles du sud-est : dès cette époque se met en place un rapport asymétrique entre l'ouest et l'est de la zone forestière, le premier, bien avant la Haute-Volta, servant de réservoir de main-d'œuvre pour le second que les autorités évitaient de trop ponctionner en raison précisément du développement de l'économie de plantation locale. C'est cette main-d'œuvre de l'ouest qui alimentera son extension : bon nombre de travailleurs réquisitionnés fuieront les chantiers et préféreront nouer des relations de travail avec les planteurs anyi ou baoulé, certains d'entre eux s'installeront en épousant une parente de leur hôte. Ce mouvement migratoire aura une traduction ethnique tout à fait intéressante : l'administration, dans ses rapports, parlera de ces « Bété instables et querelleurs »; or l'ethnonyme n'avait pas de réel équivalent avant la colonisation (les populations « bété » ne s'identifiaient en fait qu'au travers d'ethnonymes tribaux et lignagers); il fut utilisé pour des raisons de classification par les tous premiers administrateurs du Cercle du Sassandra, désignant ainsi l'« ethnies » d'abord par référence à l'extérieur du « pays bété » (et particulièrement la Basse Côte) et englobant l'ensemble des populations de l'ouest. Son usage véhiculera des représentations plutôt péjoratives sur lesquelles l'actuelle Côte d'Ivoire vit toujours.

Aux débuts des années 1920, l'ouest fait l'objet d'une double colonisation. L'administration ne se contente pas de contraindre les populations locales, elle facilite aussi l'installation de planteurs européens (en particulier dans la région de Gagnoa-Oumé) peu

enclins à s'installer dans le sud-est déjà dominé par l'agriculture commerciale « indigène », et de planteurs africains d'origine dioula et akan. L'économie de plantation repose alors avant tout sur ces éléments étrangers et secondairement sur les chefs administratifs locaux qui obtiennent quelques facilités en matière de main-d'œuvre. De leur côté, les populations résistent plus ou moins passivement aux cultures forcées. Déjà dans les années 1910-1920, elles participent assez peu à l'exploitation du caoutchouc lancée par l'administration de même qu'elles sont peu réceptives à la culture du ricin dont la colonie ivoirienne doit fournir un contingent à la Métropole pendant la guerre. Le cacao subira le même sort. Il symbolise la contrainte coloniale parce qu'il est imposé sur des champs collectifs gérés par les chefs et appelés de manière symptomatique « champs du commandant ».

Pour quelle raison le processus entamé par la colonisation n'a-t-il pas abouti aux mêmes résultats qu'à l'est ? Ici encore, plutôt que de partir d'hypothèses *a posteriori* fondées sur les prédispositions de l'organisation sociale, examinons plus précisément le déroulement des faits durant l'implantation coloniale.

Dans son ensemble l'ouest conservera plus tardivement que l'est ivoirien les grandes lignes caractéristiques de son organisation économique précoloniale. Nous ne pensons pas ici à l'économie d'autosubsistance, mais bien plutôt aux activités de commercialisation de l'ivoire et surtout de la kola (et même, durant l'épisode samorien, de produits vivriers). Moins directement lié au secteur d'échanges européen, l'ouest fut bloqué en ce qui concerne la cacaoculture par l'aspect purement contraignant et faussement « collectif » que l'Administration imposa à cette culture, par la ponction de main d'œuvre pour le travail forcé et par la persistance d'échanges inter-africains plus importants fondés sur la kola. Durant les années 1920, le cacao reste surtout l'affaire des premiers immigrants tandis que les populations locales échangent essentiellement des productions vivrières avec le secteur européen et urbain. C'est probablement à l'ouest qu'a débuté ce que l'on peut considérer comme une « révolution agraire » déjà signalée à l'est, à savoir la diversification générale de la production vivrière et sa commercialisation systématique aussi bien sur le marché administratif que sur le marché libre (en particulier le riz, l'igname

et le maïs). Dans cette même période des migrants originaires de l'ouest cultivent et commercialisent ces produits dans les zones de forte demande de l'est et de la Côte.

La reprise de l'économie kolatière précoloniale et la mise en place d'une véritable économie des migrations, échappant au contrôle administratif, constitueront davantage que l'économie de plantation la solution mise en œuvre, dans un premier temps, par les populations de l'ouest pour reconstruire leur système économique précolonial (caractérisé par la « zone monétaire » fer-manille).

Ce n'est que dans les années 1930 que s'étend véritablement l'économie de plantation dans cette région sur la base non plus seulement du cacao mais aussi du café dont les cours résistent mieux à la crise économique mondiale. On voit alors se reproduire les mêmes conditions que précédemment à l'est : échec et abandon des plantations collectives ; mise en place de plantations individuelles, d'activités vivrières et kolatière complémentaires, de circuits d'approvisionnement en semences indépendants des services administratifs.

L'économie de plantation occidentale conservera cependant des caractéristiques liées à sa situation historique particulière dans l'ensemble ivoirien. Les allogènes originaires du nord ou de l'est, installés pour certains depuis la conquête coloniale, y occupent une place privilégiée à cause de la préférence accordée par l'Administration à ces planteurs qu'elle juge plus dynamiques ; ils organisent déjà, à partir des centres urbains, des fronts de colonisation agricole. Ce mouvement ne cessera de s'amplifier, entraînant d'autres vagues migratoires. D'autre part, davantage soumises à la ponction du travail forcé et démographiquement éprouvées par les migrations forcées mais aussi volontaires vers l'est et la Basse Côte, les exploitations de l'ouest sont de taille beaucoup plus réduite qu'à l'est. Seules les notables bénéficiant de main-d'œuvre réquisitionnée ont des exploitations importantes qui rivalisent avec celles des gros planteurs allochtones (1).

À l'ouest comme à l'est, l'Administration constate l'évolution des choses plus qu'elle n'intervient réellement. Elle essaie d'intervenir, notamment dans le cadre du 1^{er} plan quinquennal à partir de 1934, mais échoue dans ses actions (cultures collectives forcées, imposition du cacao alors que le café est déjà plus rentable pour les planteurs) ou préconise

(1) Les prestations de travail sur les exploitations de notables importants existaient aussi dans l'ouest « akan ». Sous couvert d'obligations « traditionnelles », il s'agissait bien des prestations de type administratif accordés aux détenteurs des chefferies reconnues par l'autorité coloniale. Mais contrairement à la situation prévalant à l'ouest, et malgré quelques exceptions importantes, les « grands planteurs » de l'est ne doivent pas leur réussite à l'utilisation de la main-d'œuvre prestataire liée à leur statut politique et à leur rapport avec l'administration coloniale. La fin de l'intervention directe de l'administration en matière d'application de main-d'œuvre (consécutif à l'abolition du « travail forcé » en 1946) sera d'ailleurs fatale aux planteurs qui en bénéficiaient.

des mesures qui sont déjà entrées dans les faits par le jeu spontané du système indigène (implantation encadrée de population de l'est, plan d'extension des plantations dans l'ouest pour limiter le risque de déforestation de l'est, opération de développement des cultures vivrières...). Le « déblocage » de l'ouest qui préoccupe l'Administration commence en réalité à s'effectuer en dehors, ou à côté de l'initiative coloniale.

À l'est, durant ces mêmes années 1930, l'économie de plantation continue sur sa lancée, apportant à l'Administration autant de motifs de satisfaction que d'inquiétude (déforestation, détournement des cultures vivrières, faiblesse des soins culturels). Dépassée par le dynamisme de l'économie indigène, elle n'a d'autre recours, pour justifier son action, que de souligner les conséquences de son développement anarchique. Développement bien peu anarchique au demeurant : le comportement économique des planteurs traduit fidèlement la rationalité de l'économie marchande : stockage spéculatif de la production en cas de faible cours, refus de livraison et boycott des achats aux établissements commerciaux lors de la grande crise, reconversion des nouveaux défrichements en café avec les fluctuations et la baisse du cours du cacao, exploitation des espèces naturelles de café. Mais surtout les années 1930 voient se mettre en place à l'est un système de production utilisant de plus en plus de main-d'œuvre étrangère rémunérée. Le pays baoulé, moins propice aux cultures pérennes et très engagé dans l'exploitation des produits vivriers, fournit un important volant de main-d'œuvre saisonnière ; de nombreux jeunes gens de l'ouest réduits au chômage par la fermeture des plantations et des chantiers européens durant la crise sont attirés par les rémunérations en nature, en part de la récolte ou en cession de terre offerte par les planteurs du sud-est ; enfin, la crise cacaoyère et le *swollen shoot* en Gold Coast, le rattachement d'une partie de la Haute-Volta à la colonie de la Côte d'Ivoire détournent de Gold Coast une partie des migrants voltaïques.

Le développement de l'économie de plantation connaît un nouveau départ avec l'utilisation de cette main-d'œuvre et un terrain d'opération élargi avec la colonisation de plantation spontanée de l'ouest. En définitive, à cette époque, l'économie de plantation a déjà modelé de façon irréversible l'ensemble du territoire de la colonie et son arrière pays voltaïque. Café et cacao ont définitivement supplanté dans le commerce extérieur de la Côte d'Ivoire les produits anciens dits de cueillette (caoutchouc, huile de palme, palmistes) et même le secteur forestier européen ; 80 % des exportations sont fournies par la zone forestière ; la partie méridionale

de la Haute-Volta, considérée comme un réservoir de force de travail pour la zone forestière, est rattachée à la Côte d'Ivoire.

Par la suite l'économie de plantation se développe dans toute la zone forestière mais son expansion est cependant freinée par la politique de l'administration coloniale qui persiste à favoriser les colons européens et les chefs « collaborateurs » en matière de main-d'œuvre et même en matière de prix (pendant la seconde guerre mondiale) au détriment de la petite production « de masse » ; cela malgré la fascination qu'exerce sur les administrateurs français la réussite des plantations villageoises de Gold Coast.

L'économie de plantation ne prendra sa véritable mesure qu'après l'abolition du travail forcé (1946) et surtout dans les années 1950 où les prix du cacao et surtout du café vont connaître des cours particulièrement élevés. Durant toute cette période le centre de gravité de l'économie de plantation se déplace. Alors que jusqu'à la veille de la 2^e guerre mondiale, les régions du Ndenye et du sud-est en étaient le pôle central, à partir des années 1940 le pays abron et la région de Dimbokro deviennent des régions de forte production.

Ce déplacement géographique du « cours » de l'économie de plantation est corrélatif d'une transformation des flux de main-d'œuvre interruraux. Le « boom » du café du début des années 1950 a tari les mouvements de main-d'œuvre saisonnière originaires de l'ouest (où l'économie de plantation s'étend) et du pays baoulé (où le café se généralise là où le climat ne convenait pas au cacao). Les anciennes régions productives du sud-est sont les plus touchées par la défection de cette main-d'œuvre. La mise en place du SIAMO (syndicat interprofessionnel d'administration de la main-d'œuvre) pour recruter la main-d'œuvre du nord, notamment voltaïque, pallie en partie cet obstacle, mais le front pionnier de l'ouest (alimenté majoritairement par les Baoulé dont les marches forestières sont très vite saturées) divertit encore une partie de l'émigration. De plus en plus la main-d'œuvre se laisse attirer par les régions où elle a la possibilité d'accéder à la terre pour son propre compte. Les tensions entre les planteurs et leur main-d'œuvre ainsi que les conflits fonciers entre autochtones et allochtones mais aussi entre autochtones marqueront les années 1950.

Le processus général fait tâche d'huile vers les régions les plus enclavées de l'ouest au fur et à mesure que les chantiers forestiers percent la forêt. Le désenclavement du sud-ouest avec la création du port de San-Pedro ouvre dans les années 1970 à l'économie de plantation sa nouvelle et ultime frontière.

3. LA BOITE DE PANDORE : LA RATIONALITÉ INTERNE DE L'ÉCONOMIE DE PLANTATION ET « L'EFFICACE » COLONIAL

L'économie de plantation, suggérons-nous, n'est pas celle que l'on croit; à travers cette brève périodisation de son développement on a vu, par quelques faits illustratifs, que l'administration coloniale est souvent en retrait ou débordée par les initiatives et les comportements des populations locales qui résistent à ses injonctions (cultures forcées) mais s'adonnent aux cultures arbustives dès lors que celles-ci procèdent d'un calcul économique; calcul que l'Administration précisément n'osait voir dans la mesure même où elle prétendait leur inculquer. A plusieurs reprises, du reste, elle a cru bon de s'inquiéter d'un tel développement révélant ainsi le peu de maîtrise qu'elle avait sur lui.

Il convient maintenant d'examiner de plus près le fonctionnement interne de cette économie de plantation, sorte de « boîte de Pandore » qui dévoile à la fois toute son autonomie et le faible contrôle qu'à eu sur elle l'administration coloniale (notamment ses services agricoles).

Au niveau des techniques et des modes culturels, elle se présente brièvement ainsi : il s'agit d'une arboriculture extensive, c'est-à-dire qui privilégie la productivité du travail aux dépens de la productivité des surfaces; elle implique donc une forte consommation de terres et de faibles rendements (de l'ordre de 300 kg/ha). Par ailleurs elle a l'art du mélange et de l'association : mélange de variétés de café, mélange de caféiers et de cacaoyers (souvent à titre expérimental pour identifier laquelle des deux cultures rend le mieux), et surtout association de ces cultures arbustives avec des produits vivriers : les premières années suivant le défrichement, et avant que les plantations ne donnent, on sème du riz, du maïs, de l'igname, de la banane, du manioc; par la suite on maintient des associations, notamment des caféiers avec des bananiers, des palmiers et des Kolatiers. De telles pratiques expliquent pourquoi le développement de l'économie de plantation s'est accompagné d'une expansion des cultures vivrières.

L'Administration, quant à elle, considérait ce système comme relevant de la pure « irrationalité agricole », et n'a cessé de se plaindre de l'incongruité des associations, de l'aspect désordonné et peu entretenu des plantations. Elle a même tenté, à partir des années 1930 (lorsqu'on commence à « planifier ») de mettre bon ordre dans cet état de choses, d'interdire certaines méthodes culturelles et même d'intensifier. Il est clair que ses échecs répétés en la matière (échecs que partagent aujourd'hui certaines sociétés de développement et qui offrent ainsi une assez belle continuité) sont à la mesure

de la réussite globale de l'économie de plantation : car dans le même temps où l'administration vitupérait et condamnait les pratiques culturelles indigènes, elle constatait (en s'en attribuant le résultat) la croissance de la production.

Au niveau des systèmes de production, les marques d'autonomie sont tout aussi nettes. A partir des mouvements migratoires, ils se sont principalement structurés autour des relations autochtones/allochtones. En vérité l'expression qui traduit simplement le fait que la dynamique de l'économie de plantation est due à l'action conjuguée des populations originaires et de groupes « étrangers », recouvre l'usage généralisé de main-d'œuvre rémunérée. Partout en effet, dès que telle ou telle économie de plantation locale se développe et se généralise (d'abord dans le sud-est, puis dans le centre et à l'ouest), on observe chez les petits comme chez les grands planteurs l'emploi de travailleurs payés en nature et en salaire. Cet emploi n'annule pas l'usage de la main-d'œuvre familiale ou dépendante : tantôt il comble simplement les insuffisances de celle-ci (les processus d'individualisation réduisant la main-d'œuvre familiale à la seule unité domestique), tantôt il vient en complément ou en cumul (ceci est surtout vrai des moyens et des grands planteurs qui très tôt, en particulier dans le sud-est, ont pu défricher et entretenir des grandes surfaces grâce à cette main-d'œuvre diversifiée).

D'une façon générale le recours à la main-d'œuvre rémunérée va de pair avec la forme extensive de l'économie de plantation, ce qu'illustre notamment le fait que dans une première phase cette main-d'œuvre était payée quasi exclusivement en nature (en cessions de terres pour faire du vivrier ou par une partie déterminée de la récolte des cultures arbustives).

Suivant ce schéma les planteurs autochtones emploient des travailleurs allogènes; mais ce rapport n'est qu'un moment d'un processus plus complexe où sa reproduction est conditionnée par la possibilité, pour cette main-d'œuvre, d'accéder à la terre. Dans un premier temps l'accès à la terre pour les allogènes se limite à la seule production des vivriers, mais très vite il se prolonge par l'exploitation des cultures pérennes, d'autant plus qu'en bien des régions les cessions de terres destinées aux plantations se transforment en aliénations (l'arboriculture s'accompagne en effet d'une transformation de la terre en marchandise procurant aux autochtones qui la vendent des revenus complémentaires).

Dès lors que les allogènes deviennent planteurs, ils utilisent à leur tour une main-d'œuvre rémunérée d'origine également allogène mais dont le recrutement passe souvent, mais non exclusivement, par les réseaux intra-ethniques. Mais ici encore les rapports de travail sont conditionnés par l'accès

à la terre, et il appartiendra aux premiers installés de répondre à la demande de leur main-d'œuvre (surtout lorsque celle-ci appartient au même univers ethnique) en recherchant auprès des autochtones de nouvelles terres. Dans ce système en expansion tout le problème consistera à sauvegarder un équilibre entre la nécessité d'un réservoir de main-d'œuvre (d'où le recours systématique depuis les années 1930 jusqu'à aujourd'hui aux travailleurs de Haute-Volta) et « l'appât foncier » nécessaire à son utilisation. Aussi longtemps que la terre reste abondante, l'expansion se poursuit et la main-d'œuvre suit, mais lorsqu'elle devient rare (comme dans le centre-ouest) apparaît sur le plan de la main-d'œuvre une concurrence entre planteurs qui bien souvent se traduira en conflits ethniques sur le plan foncier.

Ce système, compte tenu précisément de cet usage d'une main-d'œuvre rémunérée, a souvent été qualifié de capitaliste. Le terme nous paraît impropre car il ne tient pas compte de cette liaison organique entre terre et travail, où le travailleur s'embauche dans les plantations africaines dans l'espoir de devenir à son tour planteur (s'il n'y parvient pas, il migre ailleurs et éventuellement s'embauche pour de bon dans des secteurs capitalistes). Relevant de la petite production marchande, il n'oppose pas le Capital et le Travail mais vit de l'interaction entre ce dernier et la terre provoquant une dissémination des plantations.

Les différents types d'usage de la main-d'œuvre illustrent assez bien le propos. Par leur diversité ils témoignent non d'un rapport strict et fixe entre une classe de planteurs et un salariat agricole mais de la fluidité d'un marché du travail qui varie suivant les circonstances, les lieux, la pression sur la terre, etc. Un premier type consiste (sans doute le plus ancien et correspondant aux traditions d'accueil des « étrangers ») à employer un actif qui travaille sur les plantations contre l'octroi d'une parcelle destinée aux vivriers qu'il pourra commercialiser. Un second réside dans l'emploi de journaliers, un troisième dans celui des travailleurs payés au mois (« mensuels ») (représentant une main-d'œuvre semi-permanente sans doute la plus intéressante pour les planteurs,

mais qui au fur et à mesure de la pression sur la terre et de la raréfaction de la main-d'œuvre, tend aujourd'hui à disparaître) mais qui, à terme, acquièrent généralement leur autonomie, sur place ou ailleurs. Un quatrième consiste à utiliser des tâcherons (ou « contractuels ») c'est-à-dire un groupe d'actifs qui exécutent tel ou tel acte cultural, notamment le désherbage et le défrichement (c'est l'un des types actuellement le plus répandu, mais de coût assez élevé pour les planteurs).

Il existe par ailleurs des formes de « métayage », où l'employé partage avec le planteur le produit de la récolte de la plantation où il a travaillé suivant le principe du tiers (abusā : 1/3 pour les travailleurs, 2/3 pour le planteur) ou de la moitié (abuñō); c'est sans doute l'un des types dominants qui a correspondu au développement de l'économie de plantation après l'abolition du travail forcé, et qui s'est trouvé tout à fait adapté à sa forme extensive (les termes sont d'origine akan).

Tous ces types (et d'autres encore moins courants que nous n'avons pas mentionnés) se combinent localement, chez un même planteur (qui peut recourir suivant la taille et la nature de son exploitation simultanément à plusieurs formes de main-d'œuvre). Suivant les périodes ou les régions, le contexte foncier ou l'abondance relative de main-d'œuvre, l'importance de chacun de ces types varie sans que pour autant la nature des rapports de production diffère fondamentalement (1).

À l'égard de ce système de production, de ces usages variés de la main-d'œuvre, l'administration n'a eu aucun contrôle; elle les a même ignorés, se contentant d'agir à sa périphérie : en favorisant certains mouvements migratoires, en offrant des primes d'encouragement pour replanter ou au contraire en limitant ou en interdisant les extensions, en menant certaines luttes phyto-sanitaires... Toutes choses qui n'ont pénétré les logiques internes de l'économie de plantation indigène qu'en étant appropriées par elles : appropriées dans un calcul socio-économique complexe ou intervenaient les prix des cultures arbustives mais aussi ceux des produits vivriers, la productivité du travail, celle des différents types de main-d'œuvre disponibles, etc.

(1) On serait tenté d'expliquer la différence des tailles d'exploitation à l'est et à l'ouest du pays (et l'existence, à l'est plus qu'à l'ouest, d'une « bourgeoisie de grands planteurs ») en considérant les types de société précoloniale qui leur correspondent : hiérarchisée et esclavagiste d'un côté, peu stratifiée et peu accumulative de l'autre. On aurait alors affaire à des « modes de production » différents. Cette interprétation ne nous semble pas recevable : l'économie de plantation à l'est s'est très rapidement dégagée des rapports esclavagistes au profit de l'utilisation de main-d'œuvre rémunérée et celle-ci s'est également développée à l'ouest (la proportion du produit consacrée à la rémunération de main-d'œuvre étrangère est à peu près la même à l'est et à l'ouest : environ 20 %). D'autre part, le mode de fonctionnement et de gestion des grandes plantations de l'est est de même nature que les petites exploitations (GASTELLU et AFROU YAPI 1982). C'est bien plutôt le développement asymétrique de l'économie de plantation à l'est et à l'ouest (pour des raisons historiques ayant peu à voir avec les « modes de production » précoloniaux) et le « retard » chronologique de son développement à l'ouest qui expliquent les différences d'importance des plantations et les variations dans la combinaison des formes de main-d'œuvre utilisées.

En résumé l'économie de plantation révèle ses ressorts cachés de plusieurs façons. A la manière d'une « boîte de Pandore », elle contient des techniques culturelles et des systèmes de production sur lesquels le pouvoir colonial n'a eu presque aucune prise. Il est du reste « heureux » que sa volonté de les rationaliser soit restée lettre morte car en eux se tient précisément le secret de la « réussite » de cette économie. A l'encontre de ceux qui ne la voit qu'en surface, comme simple économie soumise et extravertie, ses ressorts internes démontrent toute sa capacité d'autonomie; mais en vérité l'autonomie dont il s'agit est moins celle de l'économie de plantation que celle de sociétés locales qui se sont reproduites tout en produisant, à travers l'arboriculture, de nouvelles formes sociales. En cela on peut parler d'une appropriation sociale. En cela également on ne peut se limiter à la période inaugurée par la colonisation pour prendre la véritable mesure d'une telle appropriation il faut se situer sur une plus longue durée où se laissent découvrir des réalités et des processus économiques pré-coloniaux qui, sans être assimilables à l'économie de plantation, n'en sont pas moins très éloignés du modèle généralement avancé pour en rendre compte (autosubsistance, échanges dans la seule sphère de prestige, etc.). Les ressorts cachés de l'économie de plantation évoluent donc sur deux axes : l'un situe leurs rapports avec l'État colonial, l'autre avec le passé des sociétés locales.

Conclusion : Colonisation, société civile et État en Côte d'Ivoire

L'analyse des processus de généralisation de l'économie de plantation permet donc de réévaluer les interprétations couramment admises. Elle n'est pas le produit mécanique de la contrainte coloniale et du marché international, ni l'une ni l'autre n'étant en mesure de mettre en place et de contrôler les systèmes de production locaux.

Si la *circonstance* du commencement de l'économie de plantation relève bien de l'initiative européenne, son développement et sa dynamique ne sont pas le simple résultat de « réponses » successives aux politiques délibérées de la colonisation mais reposent sur le détournement des formes de production que souhaitaient imposer les colonisateurs. De manière générale toute intervention directe sur les procès ou les rapports de production ont fait l'objet d'un rejet de la part des populations.

Là où la colonisation a eu des conséquences importantes, ce n'est pas au niveau où elle souhaitait elle-même se situer, c'est-à-dire celui des structures de production dans le cadre d'une économie très interventionniste. C'est plutôt au niveau des effets inintentionnels de son action, agissant sur les

conditions générales de la production. L'exemple le plus frappant est sans doute celui de la mise en œuvre du travail forcé, générant la possibilité, pour le « secteur africain libre », d'utiliser une main-d'œuvre étrangère qui accroîtra à son tour ce secteur de plantations villageoises.

D'autres exemples d'effet inintentionnel de la politique coloniale peuvent être trouvés dans des domaines où précisément la colonisation passe pour avoir imposé le plus clairement sa logique technique : l'infrastructure de communication et la diversification planifiée des productions.

Le domaine de la construction de voies de communications a été sans conteste un élément déterminant de l'expansion de l'arboriculture. Mais à y regarder de près la concentration des travaux d'infrastructure des chantiers forestiers à l'est a d'abord fait périliter l'économie de plantation du sud-ouest et a alimenté un courant de migrations de travail et agricoles des populations de l'ouest vers l'est. La politique de contrainte coloniale beaucoup plus pesante à l'ouest a inauguré puis renforcé « l'inégal développement » de l'ouest qui s'est manifesté d'abord par la migration, ensuite par le repli sur des échanges « libres » (kola et vivriers notamment). Il est intéressant de noter que l'administration, au lieu de reconnaître cette inégalité comme produit de son action, adhéra très vite à une interprétation « culturaliste » de celle-ci, opposant les populations « akan » de l'est ouvertes au progrès et au profit, aux populations « primitives » de l'ouest avec, complément indispensable, les populations « laborieuses » du nord.

Autres effets inintentionnels, ceux des projets régionaux de mise en valeur. Loin de diversifier les productions, les projets d'intensification sur certaines cultures vivrières (riz, maïs, arachide), sur le caoutchouc (après la crise de 1931-1971) et surtout sur le coton ont servi de repoussoir à l'économie de plantation. Plus que les mesures positives prises pour développer le cacao, les interventions pour imposer ces autres cultures et leur livraison ont fait basculer des régions entières dans la cacao-culture. Par contre, libérées de l'intervention administrative, ces mêmes cultures se sont développées et commercialisées de façon spectaculaire.

Si les cartes ont été distribuées par les colonisateurs, le jeu a été le fait des populations. Ce jeu pouvait aller dans le sens du projet colonial et même l'anticiper (divine surprise des administrateurs de cercle constatant des productions de cacao dépassant leur attente) mais il était incontrôlable par lui dans ses formes et dans son évolution (d'où la dénonciation des dangers de son développement anarchique dès la fin des années 1930).

L'autonomie du secteur de plantation invite en conséquence à réévaluer le pouvoir structurant de

la contrainte coloniale. A l'interprétation courante d'une articulation de type tributaire entre dispositif colonial et système de productions locaux, nous préférons celle de la constitution rapide d'une société civile face à l'État colonial. Il est significatif que la principale opposition porta non sur l'impôt mais sur la totale liberté de travail et de déplacement. L'impôt a pu être un élément de « promotion » des cultures coloniales en de courtes périodes mais son rôle en Côte d'Ivoire forestière peut être considéré comme négligeable (les migrations interrurales se faisant d'ailleurs plutôt vers les régions à fort taux d'imposition).

Il est donc nécessaire d'analyser les formes de l'économie de plantation dans le cadre de cette société civile en procès se définissant par rapport à une situation globale. Les interprétations culturalistes et diffusionnistes de l'« adaptation » à l'économie de plantation, privilégiant le sujet « micro-ethnique » prête le flanc à une critique du même ordre.

L'explication par la prédisposition socio-culturelle comme l'explication par la contrainte coloniale reposent sur la juxtaposition d'éléments : la colonisation impose, les populations réagissent ; si leur réaction est différentielle c'est que la formation ivoirienne est constituée d'une mosaïque de sociétés, d'éléments discrets sans rapports véritablement organiques entre eux. La nouvelle organisation économique que suppose l'économie de plantation villageoise se diffuserait donc d'abord à l'intérieur de l'ensemble « akan » orienté dès avant la colonisation vers la production d'exportation (or, huile de palme, caoutchouc) et l'accumulation des richesses (attribut des sociétés stratifiées).

Cette argumentation n'est pas convaincante et s'apparente en partie à une explication *a posteriori*. D'abord l'antériorité des plantations dans le sud-ouest, dément que des sociétés de type segmentaire peu stratifiées ne puissent s'intégrer sans contrainte extérieure directe dans ce genre de circuit économique. Ensuite l'interprétation culturaliste et diffusionniste méconnaît les effets différentiels du dispositif colonial selon les régions (et selon les ethnies). Elle oublie en outre que les migrations rurales et urbaines ont affecté beaucoup plus les populations supposées « fermées » de l'ouest que les Anyi ou les populations côtières de l'est.

Surtout l'explication culturaliste prend pour cause structurante (l'orientation particulière des formations sociales vers l'organisation marchande de la production) ce qui n'est que le résultat structuré de déterminations mais aussi de contingences antérieures. La « raison ethnologique » semble occulter la nature historique non pas seulement d'une ethnie ou d'un univers socio-culturel donné, mais leurs interrelations dans des ensembles beaucoup plus larges soumises

elles-mêmes, dès avant la colonisation, aux fluctuations de l'histoire.

La présentation d'ensemble du ou des espaces socio-économiques pré-coloniaux et de leur évolution depuis le XVIII^e siècle (période de mise en place des grands groupements actuels) ne peut être qu'effleurée ici. Des recherches récentes tendent à montrer cependant que dans le vaste ensemble ouest-africain les configurations « ethniques » ne peuvent être comprises que par rapport à l'existence de pôles et de réseaux, largement informés par des phénomènes économiques de production et d'échanges, eux-mêmes soumis à des conjonctures de grande ampleur. Pour la région forestière ivoirienne, limitons-nous à indiquer l'influence à la fin du XVIII^e siècle de l'« akanisation » de l'est et du centre en relation avec l'affermissement politique et économique des sociétés de l'Hinterland forestier à l'apogée de la traite des esclaves ; au XIX^e siècle, l'avènement du « commerce légal » et le développement de l'exportation de l'huile de palme sur la Côte à partir de 1830, l'affaiblissement du commerce de l'ivoire dans la première moitié du siècle, l'organisation et le développement de la kola à travers les marchés septentrionaux gouro, bété et dan vers le milieu du XIX^e siècle ; l'importance croissante du pays baoulé dans les échanges de transit, la production aurifère et celle de produits textiles vers la même époque ; enfin le déblocage des pays de la Comoé et le développement de leur importance commerciale (bientôt redoublée par la production du caoutchouc) à la suite de l'affaiblissement de l'obédience ashanti et sa reconversion vers le marché kolatier des pays hausa.

En réalité, nous avons affaire non à des unités « ethniques » discrètes mais à des ensembles régionaux fortement intégrés les uns aux autres, moins en fonction d'une complémentarité « naturelle » (elle a son rôle, mais elle est secondaire), que d'une diversification qui s'est opérée dans le temps. La succession des événements qui viennent d'être énumérés donne toute leur ampleur aux conséquences économiques et sociales induites si l'on considère qu'elle s'est effectuée en à peine plus d'un siècle.

Suivant cette perspective en termes de longue durée, la colonisation a finalement introduit de nouveaux enjeux que les populations se sont appropriés sur la base des situations acquises précédemment et d'éléments nouveaux. La conjonction de cet ensemble de facteurs ne crée véritablement ni rupture radicale ni continuité ni même adaptation, mais une situation inédite où ce sont précisément les rapports interethniques et même à certains égards le contenu de l'ethnicité qui se transforment et constituent le moteur d'une nouvelle dynamique.

Ce que l'État colonial introduit d'irréductiblement nouveau c'est le regroupement des différentes formations sociales de la colonie dans un cadre relevant

de la « raison graphique » (1) et plus précisément cartographique, modelé par son intervention administrative et matérielle.

En ce sens, l'État ivoirien contemporain se trouve dans la même position que l'État colonial. Il demeure confronté à l'autonomie et à la mouvance de la société civile ivoirienne dont l'économie de plantation, malgré la plus grande diversification des productions d'exportation en Basse-Côte et les tentatives de « développement » du nord, demeure un élément de structuration dominant. Face à cette dynamique qui lui échappe, il balance, comme l'État colonial, entre l'auto-attribution des réussites de l'économie de plantation (le premier rang mondial pour le cacao, le troisième pour le café) et la tentation d'intervenir dans ce secteur pour juguler des dangers identifiés dans les mêmes termes (extensivité, problèmes fonciers et de main-d'œuvre, auto-suffisance alimentaire). Comme auparavant, l'intervention de l'État est généralement détournée par les logiques paysannes ou, lorsqu'elle s'impose par l'ampleur des moyens mis en œuvre (dont certaines opérations récentes donnent l'exemple) elle menace la dynamique de l'économie de plantation et du même coup distend les liaisons organiques entre la société civile et l'État ivoirien.

Dans tous les cas de figure, la démarche explicative suppose que l'on ne se limite ni à une simple « actua-

lisation » de la démarche ethnologique (la recherche des « continuités » et des « ruptures ») ni à une « historicisation » formelle par projection de notions comme la colonisation, l'État, la domination extérieure, etc.

Si l'anthropologie africaniste peut prétendre innover c'est plutôt en déplaçant son regard vers les processus historiques, les situations concrètes, là où précisément l'objet d'analyse perd son caractère d'objet prédonné ou pré-conçu et doit s'inventer au contact des configurations sociales qui se réalisent effectivement dans le temps et dans l'espace.

Suivant cette perspective, l'anthropologie (à vocation historique) doit s'astreindre à une double tâche; d'une part réévaluer son objet traditionnel, l'ethnie ou toute entité posée comme transhistorique, d'autre part investir de nouveaux objets, les « États contemporains », la domination extérieure, etc. Objets qui ont trop souvent servi d'éléments généraux d'explication, de références abstraites, alors qu'ils méritent un véritable effort d'intelligibilité; non point pour eux-mêmes, mais au niveau décisif où ils entretiennent, avec les sociétés locales, les « ethnies » les traditions, des pratiques et des relations singulières, et font découvrir la trame de formations nationales non réductibles les unes aux autres.

Manuscrit accepté par le Comité de rédaction le 5 janvier 1985

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMIN (S.), 1967. — Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, Paris, Éditions de Minuit, 336 p.
- AMON D'ABY (F. J.), 1951. — La Côte d'Ivoire dans la cité africaine, Paris, Larose.
- ANYANG'NYONG'O, 1977. — The Articulation of Modes of Production. The Political Economy of Coffee in the Ivory Coast. 1840-1975, Chicago, Illinois, Ph. D., 262 p.
- AUGÉ (M.), 1969. — Le rivage alladian : organisation et évolution des villages alladian, Paris, ORSTOM, 264 p.
- AUGÉ (M.), 1970. — « Tradition et conservatisme. Essai de lecture d'un terroir, pays alladian (Basse Côte d'Ivoire) », *Études rurales*, n° spécial sur les terroirs africains et malgaches, Paris-La Haye : 281-298.
- AUGÉ (M.), 1979. — Théorie des pouvoirs et idéologie. Étude de cas en Côte d'Ivoire, Paris, Hermann, XXIII+440 p.
- AUBERTIN (C.), 1983. — « Histoire et création d'une région « sous-développée ». Le Nord ivoirien », *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XIX, n° 1 : 23-58.
- BONI (D.), 1970. — Le pays Akye (Côte d'Ivoire). Étude de l'économie agricole. (Annales de l'Université d'Abidjan), Abidjan, 206 p.
- BONY (J.), 1980. — La Côte d'Ivoire sous la colonisation et le prélude de l'émancipation, 1920-1947. Genèse d'une nation, thèse de doctorat d'État ès Lettres, Paris, 3 vol., 1507 p. *multigr.*
- BOUTILLIER (J.-L.), 1960. — Bongouanou. Côte d'Ivoire, Paris, Berger-Levrault, 224 p.
- Cahiers Ivoiriens de Recherche économique et sociale*, 1979 numéro spécial, La mobilité de la main-d'œuvre agricole en forêt, n° 23, 127 p.
- CHAILLEARD (J.-L.), 1981-1982. — « Occupation du sol et immigration en pays Abe (département d'Aghoville, Côte d'Ivoire) », *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XVII, n° 3 : 271-294.
- CHAUVEAU (J.-P.), 1977. — « Société baule et modèle segmentaire ». *Cah. d'Ét. afr.*, XVII, n° 4 : 417-434.

(1) Selon le titre de l'ouvrage de J. GOODY traduit par J. BAZIN et A. BENSA.

- CHAUVEAU (J.-P.), 1979 a. — « Économie de plantation et « nouveaux milieux sociaux » : Essai d'analyse comparative et historique à partir d'observations en pays gban et baoulé (Côte d'Ivoire forestière) », *Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum.*, XVI, n°s 1-2 : 45-51.
- CHAUVEAU (J.-P.), 1979 b. — La région de Kokumbo. Notes sur l'histoire économique et sociale (pays baoulé, Côte d'Ivoire), *Trav. et doc. de l'ORSTOM*, n° 104, 227 p.
- CHAUVEAU (J.-P.), DOZON (J.-P.), RICHARD (J.), 1981. — « Histoires de riz, histoires d'igname : le cas de la moyenne Côte d'Ivoire », *Africa*, Londres, I.A.I., 51, 2 : 621-658.
- CHAUVEAU (J.-P.), RICHARD (J.), 1983. — Bodiba en Côte d'Ivoire. Du terroir à l'État : petite production paysanne et salariat agricole dans un village gban, Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 19, Paris, ORSTOM-Maison des Sciences de l'Homme, 119 p.
- DELUZ (A.), 1970. — Organisation sociale et tradition orale. Les Gouro de Côte d'Ivoire, Paris, La Haye, Mouton, 117 p.
- DOZON (J.-P.), 1977. — Reproduction et transformations d'une société rurale africaine : le cas des Bété de Gagnoa, in « Essais sur la reproduction des sociétés dominées », *Trav. et doc. de l'ORSTOM*, n° 64 : 15-24.
- DOZON (J.-P.), 1978. — Économie marchande et structures sociales : le cas des Bété de Côte d'Ivoire. *Cah. d'Ét. afr.*, vol. XXII, n° 68 : 463-483.
- DOZON (J.-P.), 1979. — Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération « riziculture irriguée en Côte d'Ivoire ». *Cah. ORSTOM, Sér. Sci., Hum.*, vol. XVI, n°s 1-2 : 37-58.
- DOZON (J.-P.), 1985. — La société bété, Côte d'Ivoire. Paris, ORSTOM-Karthala, 367 p.
- DOZON (J.-P.), 1981. — Productions et métamorphoses sociales chez les Bété de Côte d'Ivoire. Ethnicité et Histoire. — Thèse de 3^e cycle, 632 p. *Multigr.*
- DUPIRE (M.), 1960. — Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire orientale, *Études ebourniennes* (IFAN), n° 8, p. 237.
- DUPIRE (M.) et BOUTILLIER (J.-L.), 1958. — Le pays adioukrou et sa palmeraie (Basse Côte d'Ivoire). Étude socio-économique, Paris, ORSTOM, *l'Homme d'Outre-Mer*, n° 4, 102 p. : 11-237.
- ÉTIENNE (P. et M.), 1965. — « L'organisation sociale des Baoulé ». Étude régionale de Bouaké 1962-1964, t. I : le peuplement, Abidjan : 121-194.
- ÉTIENNE (P.), 1966. — « Phénomènes religieux et facteurs socio-économiques dans un village de la région de Bouaké (Côte d'Ivoire) », *Cah. d'Ét. afr.*, VI (3) : 367-401.
- EKANZA (S. M.), 1983. — Évolution économique et sociale de la Côte d'Ivoire : le cas du Nzi-Comoé (1800-1930), Thèse d'État, Université d'Aix-en-Provence.
- FAURE (Y. A.) et MÉDARD (J.-F.) (études réunies et présentées par), 1982. — État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 270 p.
- GASTELLU (J.-M.) et AFFOU YAPI (S.), 1982. — « Un mythe à décomposer : la « bourgeoisie de planteurs », in FAURE (Y. A.) et MÉDARD (J.-F.), *op. cit.*
- GRABO (L.), 1982. — Côte d'Ivoire, Économie et Société à la veille de l'Indépendance (1940-1960), Paris, l'Harmattan, Bibliothèque du développement, 212 p.
- GROFF (D. H.), 1980. — The Development of Capitalism in the Ivory Coast : The case of Assikasso 1880-1940, Stanford, Ph. D., 458 p. *multigr.*
- KOBEN (A. J. F.), 1954. — « L'héritage chez les Agni. L'influence de l'économie de profit. » *Africa*, Londres, IAI, XXIV, n° 4 : 359-363.
- KOBEN (A. J. F.), 1956. — « Le planteur noir », *Études ebourniennes* (IFAN), n° 5 : 7-185.
- KOBEN (A. J. F.), 1963. — « Land as an object of gain in a non literate society. Land tenure among the Bete and Dida (Ivory Coast, West Africa) », African agrarian systems, D. BIEBUYCK ed. London Oxford University, Press : 245-211.
- LIERDEMAN (J.-L.), 1974. — « Disparités régionales et régionalisation dans une économie dominée de faible dimension : analyse et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar (Journées de travail de Yaoundé, octobre 1972), Paris, ORSTOM : 101-128.
- LOUCOU (J. N.), 1976. — La vie politique en Côte d'Ivoire de 1932 à 1952, Aix-en-Provence, Univ. de Provence, Thèse de 3^e cycle d'histoire, 2 vol., 608 p. *multigr.*
- MEILLASSOUX (C.), 1964. — Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale, Paris, La Haye, Mouton, 383 p.
- MEMEL-FOTE (H.), 1976. — « Ethnie et Histoire. A propos de l'histoire culturelle des Odjukru », *Kasa Bya Kasa, Bulletin de l'Institut d'ethno-sociologie*, n° 9, Abidjan : 43-58.
- MEMEL-FOTE (H.), 1980. — Le système politique de Lodjoukrou. Une société lignagère à classes d'âge (Côte d'Ivoire). Paris, Présence Africaine, 479 p.
- NIANGORAN-BOUAH (G.), 1965. — « Les Abouré : une société lagunaire de Côte d'Ivoire », *Annales de l'Université d'Abidjan, Lettres et Sciences humaines*, I : 37-171.
- NIANGORAN-BOUAH (G.), 1969. — « Les Ebrié et leur organisation politique traditionnelle », *Annales de l'Université d'Abidjan, Ethno-sociologie*, I, n° 1 : 51-89.
- PAULME (D.), 1962. — Une société de Côte d'Ivoire d'hier et aujourd'hui. Les Bété, Paris-La Haye, Mouton, 204 p.
- PAULME (D.), 1971. — « Les classes d'âge dans le sud-est de la Côte d'Ivoire », Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest, D. PAULME éd., Paris, Plon : 205-285.

- PERROT (C. H.), 1982. — Les Anyi-Ndenye et le pouvoir aux XVIII^e et XIX^e siècles. Abidjan-Paris, CEDA et Publications de la Sorbonne, 235 p.
- RAULIN (H.), 1957. — Problèmes fonciers dans les régions de Gagnoa et de Daloa, Mission d'étude des groupements immigrés en Côte d'Ivoire, Fascicule 3, Paris, ORSTOM, 139 p. *multigr.*
- ROUGERIE (G.), 1957. — « Pays agnis du sud-est de la Côte d'Ivoire. Essai de géographie humaine. » *Études Éburnéennes* (I.F.A.N.), n° 6 : 7-212.
- ROUSSEL (L.), 1967. — Côte d'Ivoire 1965, Population, Études régionales 1962-1965, synthèse, Abidjan.
- SCHWARTZ (A.), 1971. — Traditions et changements dans la société guéré, Paris, ORSTOM, 260 p.
- STAVENHAGEN (R.), 1969. — Les classes sociales dans les sociétés agraires, Paris, Anthropos, 402 p.
- TERRAY (E.), 1969. — L'organisation sociale des Dida de Côte d'Ivoire. (Annales de l'Université d'Abidjan), Abidjan, 374 p.
- TUINDER (B. A. den) (chef de mission et coordinateur), 1978. — Ivory Coast. The challenge of success. Report of a mission sent to the Ivory Coast by the World Bank, Baltimore and London, The John Hopkins University Press, 445 p.
- TOURÉ (A.), 1982. — La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation, Paris, Karthala.
- TROUCHAUD (J.-P.), 1974. — « Recherches sur la structuration et l'aménagement du milieu rural en Côte d'Ivoire. » Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar (Journées de travail de Yaoundé, octobre 1972), Paris, ORSTOM : 58-71.
- VERDEAUX (F.), 1979. — « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Deux cas d'héritage chez les Nzima Aduvle de Côte d'Ivoire », *Cah. d'Ét. afr.*, XIX, 73-76 : 69-85.
- VERDEAUX (F.), 1981. — L'aïzi pluriel. Chronique d'une ethnie lagunaire de Côte d'Ivoire. Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, thèse de 3^e cycle, 303 p.
- WALLERSTEIN (I.), 1964. — The Road to independence, Ghana and Ivory Coast, Paris-La Haye, Mouton, 200 p.
- WEISKEL (T. C.), 1976. — « L'histoire socio-économique des peuples baule : problèmes et perspectives de recherche. » *Cah. d'Ét. afr.*, XVI (1-2), 61-62 : 357-395.
- WEISKEL (T. C.), 1978. — « The precolonial Baule : a reconstruction », *Cah. d'Ét. afr.*, XVIII (4), 72 : 503-560.
- ZOLBERG (A.), 1964. — One-Party Government in Ivory Coast, Princeton University Press, 374 p.